Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 445

Artikel: La femme mariée est-elle une personne ?

Autor: L.-H.-P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261831

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

suis brûlée avec l'un d'eux. D'autres fois, nous avons pris nos repas dans de vastes et fraîches maisons de pierre blanche. Dans toute demeure hindoue, chaque hôte a devant lui un grand plateau rond en argent et neuf ou dix petits bols d'argent pleins de friandises et de fruits délicieux.

Nous avons aussi visité plusieurs villages dont les maisons sont bâties en briques de boue sèche. Plusieurs ne comprennent que deux chambres, dans lesquelles le bétail entre sans se gêner. Les paysans sont terriblement pauvres et travaillent sans fin. Nous avons encore eu une longue entrevue avec Mahatma Gandhi, et parlé avec lui de la nouvelle Constitution des Indes, de son activité dans les villages, et de nombreux problèmes sociaux. Enfin, nous avons pris la parole dans de merveilleux meetings, où des centaines de personnes ont dû rester debout, et quand Miss Royden a prêché, jamais on n'avait vu l'église si pleine.

Margery I. Corbett Ashby.

(Trad. française de "The Townswoman.")

L'apprentissage ménager dans le canton de Vaud

Le Grand Conseil vaudois dans sa séance du 28 janvier, a fini par voter, en troisième débat, le chapitre de la loi sur la formation professionnel relatif à l'apprentissage ménager facultatif. Cinquante députés ont voté contre, quatre-vingts, pour. Seize associations féminines avaient adressés aux députés une lettre les priant de voter ce chapitre et attirant leur attention sur l'importance de la formation professionnelle de la ménagère. La discussion n'a pas été très glorieuse; d'aucuns n'ont pas encore compris ou ne veulent pas comprendre que la tenue du ménage est une profession et doit être traitée et reconnue comme telle; évidemment, cela gêne leurs bonnes petites habitudes. Tel autre prétend que les membres des associations féminines ne suivent pas leurs comités, que seuls les comités désirent l'apprentissage ménager. Qu'en sait-il? Nous pouvons affirmer ici que M. Eugène Simon, avocat à Lausanne, ignore tout de ce qui se passe dans nos associations féminines; il n'a aucune relation avec les féministes lausannoises et vaudoises; ses affirmations sont toutes gratuites, et cela est grave pour un député juriste.

La discussion a offert ce spectacle comique, pour ne pas dire déplorable, de députés s'élevant contre un progrès réclamé par les femmes, dans un domaine qui est strictement féminin. Une belle démonstration de plus de la nécessité de la présence de femmes dans les Conseils de la nation. Cela nous aurait évité, en l'occurence, un nombre incalculable de lettres, de démarches, de conférences, de séances de comités. Belle économie de temps pour nous, et le pays ne s'en porterait pas plus mal, bien au contraire.

S. Bonard.

IN MEMORIAM

Mme Francine Benoit

Le groupe suffragiste de Lausanne est en deuil: il vient de perdre, après quelques jours de maladie et en pleine force de l'âge, un de ses membres les plus aimés et les plus fidèles, Mme Francine Benoit.

Féministe ardente et convaincue, Mme Benoit fut longtemps un membre précieux du Comité lausannois, où elle apportait toujours des opinions nettes et courageuses, un bon sens et une justesse de raisonnement remarquables.

Lors de la pétition suffragiste de 1929, elle fut une zélée collectrice de signatures: surmontant sa fatigue, elle grimpait les étages de maison en maison, discutant, persuadant, étudiant avec grand intérêt la psychologie des adversaires. Grande était sa joie lorsqu'une « conversion » avait abouti, ou lorsque, dans des milieux populaires, elle rencontrait une de ces convictions suffragistes innées dictées par le simple bon sens.

Puis, ce qui la caractérisait, c'était sa grâce, son amabilité. Très maternelle, elle fut une mère tendre et exquise, adorable et adorée de ses trois enfants. Il faisait bon avoir affaire avec elle et personne, en la voyant, n'aurait osé prétendre et exquise, adorable et adorée de ses des viragos, des personnes dépourvues de charme et de sensibilité.

Femme extrêmement cultivée, maniant la plume avec une grâce et une facilité remarquables, elle a surtout rendu d'immenses services à la cause qu'elle aimait et qu'elle savait si bien défendre, en rédigeant chaque mois, et pendant de longues années, la « chronique féministe » à laquelle la *Gazette de Lausanne* veut bien ouvrir ses colonnes. La façon si habile, si imprévue, si éloquente, dont elle savait développer ses sujets, ont certainement fait tomber bien des préjugés de ses lecteurs antiféministes, qui devaient, en la lisant, se reconnaître facilement vaincus et conquis.

Nous lui devons donc beaucoup, et son départ représente une perte irréparable pour notre petite phalange, et ses collègues ne sauront jamais lui être assez reconnaissantes de tout ce qu'elle a fait et de tout ce qu'elle a été pour elles, luttant de toutes ses forces pour les aider de son intelligence compréhensive au travers des difficultés de la tâche. Le souvenir de sa belle personnalité restera au milieu de nous, lumineux comme l'étaient son regard et son sourire.

L. D.

Mme Bourgeois-Fontannaz

C'est avec une douloureuse stupéfaction que tous les amis de la musique comme tous les amis de l'enfance ont appris le décès, survenu le 1er février à Genève, de Mme Bourgeois-Fontannaz fondatrice de cette Ecole nouvelle de piano, dont le vingtième anniversaire a été célébré il y a si peu de temps, Mme Bourgeois était en effet une de ces natures si vivantes et si actives, si riches d'initiatives et d'enthousiasme, qu'elle semblait devoir encore pendant de longues années se consacrer à cette œuvre qui la passionnait de l'enseignement de la musique.

Sortie brillamment du Conservatoire de Genève, Mme Bourgeois avait d'abord enseigné dans cette institutions, mais se sentant entravée par les règlements en vigueur de ce temps-là, elle s'était envolée de ses propres ailes pour pouvoir réaliser les principes de la pédagogie musicale qui lui tenaient à cœur, et avait ouvert en 1914 son Ecole de musique dans laquelle l'enseignement des diverses disciplines musicales (improvisation lecture à vue, transposition à vue, solfège, etc.) se fait simultanément, et non pas successivement, un équilibre dans l'enseignement de la musique étant ainsi créé que l'on ne pourrait trouver ailleurs. Les résultats de cette méthode nouvelle basée sur le sens pédagogique profond de son auteur comme sur son sentiment musical, on put les réaliser bien vite, et surtout dans ces belles manifestations du XXe anniversaire, qui furent en quelque sorte le couronnement de l'œuvre entreprise avec tant de foi et continuée avec tant de cœur.

Sans être une féministe militante, Mme Bourgeois-Fontannaz s'intéressait à nos idées, et à notre journal, dont elle était une abonnée fidèle et sympathisante. A plusieurs reprises, elle avait su nous manifester cette sympathie de façon active, et l'on se souviendra sans doute comment elle avait organisé la partie musicale de notre propre fête de XXe anniversaire, il y a deux ans. Jamais nous ne faisions appel en vain à son intérêt et à son appui, si bien, que ce sont nos regrets personnels de féministes que nous tenons à joindre ici à tous ceux qu'expriment ses nombreux amis, comme tous ceux qui se sont spécialisés dans cette forme de la pédagogie qu'est l'enseignement de la musique. Car, initier une méthode nouvelle, en prouver le succès, déployer dans son application ses meilleures qualités de cœur, d'intelligence et de compréhension, n'est-ce pas là aussi une manière de donner raison à notre thèse de la valeur de la femme?

M. F.

M. Henri Minod

Nous nous en voudrions de ne pas saluer dans ce journal la mémoire de M. Henri Minod, qui fut pendant des années l'infatigable secrétaire de la Fédération abolitionniste internationale, menant avec une conviction et une persévérance admirables le bon combat contre le système odieux des maisons de tolérance.

Jeune ouvrier typographe, il avait été convaincu, à Neuchâtel, sa ville natale, de l'iniquité de la réglementation de la prostitution, par M. Aimé Humbert, l'un des premiers partisans dans notre pays de Joséphine Butler, et, depuis 1875, il se consacra de toute son énergie et de tout son cœur à la cause de justice qu'il avait choisie. Il fut assez heureux pour en voir peu à peu les succès, pour assister à la fermeture, les unes après les autres, de ces maisons, dont il savait démontrer l'horreur morale et matérielle avec autant de calme logique que de force dans le raisonnement; et si, au cours des dernières semaines qui ont précédé sa mort à près de 90 ans, il avait pu jeter un coup d'œil sur une carte d'Europe, que de changements dans la liste des pays réglementaristes n'aurait-il pas constatés! et surtout quelle transformation de l'opinion publique à ce sujet!

Nous femmes, nous féministes, pour lesquelles les principes auxquels Minod donna sa vie sont aussi des articles de foi, c'est avec respect et reconnaissance que nous nous inclinons sur sa tombe.

M. F.

Une fête en l'honneur de Mme Plaminkowa

Sénateur de Tchécoslovaquie

Notre amie, Mme Plaminkowa, a fêté, le 5 février, son soixantième anniversaire, qui a coïncidé avec la célébration des trente ans d'existence de la Société féministe tchécoslovaque *Vybor*, à l'activité de laquelle on doit les réformes féministes réalisées dans ce pays.

Nous publierons dans notre prochain numéro des détails sur la belle carrière de Mme Plaminkowa, lui envoyant aujourd'hui tous nos messages reconnaissants et nos vœux affectueux.

La loi sur les traitements des institutrices bernoises

...qui établissait des inégalités de salaires presqu'aussi scandaleuses qu'à Genève (il faut se souvenir que l'égalité de traitement entre maîtres et maîtresses d'écoles n'ayant jamais existé dans le canton de Berne, le taux nouveau d'infériorisation des femmes marquait un moindre recul) a été retirée, comme nous avons déjà eu l'occasion de le relever au cours d'un précédent article. Le 28 janvier dernier en effet, par 107 voix contre 71, le Grand Conseil bernois a refusé d'établir par ce moyen là l'équilibre financier du canton. L'article concernant les traitements des institutrices et des fonctionnaires de l'administration qui sont mariées a été renvoyé à la Comission, et l'on peut espérer obtenir encore des atténuations de ce côté-là.

Dommage que cette décision ait été prise un mois trop tard pour servir d'exemple au Conseil d'Etat et aux députés genevois...

La femme mariée est-elle une personne?

Il peut paraître étonnant qu'une telle question puisse se poser; mais il n'y a pas besoin d'aller bien loin pour se sentir le droit, le devoir aussi, de la poser, quand on voit l'injustice presque cynique des hommes qui décident, envers les femmes qui *subissent* leur décision. Puisqu'il n'y eut qu'un seul homme au Grand Conseil de Genève pour défendre les intérêts des institutrices! Un seul!... cela dit tout!

Les quatre raisons essentielles pour lesquelles les individus cherchent à gagner de l'argent, qu'ils soient hommes ou femmes, sont:

I. La nécessité.
II. Le désir d'améliorer ou de maintenir leur situation personnelle ou familiale.
III. L'ambition de faire et de bien faire ce qu'on désire faire.
IV. L'appel de la vocation.

On trouve naturel qu'un jeune homme, même très riche, choisisse, une fois ses études terminées, une occupation quelconque; on s'indigne quand c'est une fille. On s'élève contre l'argent que gagne la femme d'un modeste fonctionnaire, mais personne ne s'indigne qu'un homme, vivant dans le luxe et déjà très riche, ait encore une profession qui lui rapporte gros.

Glané dans la presse...

La carrière de téléphoniste, il y a cinquante ans

Dans le Bulletin technique *de l'Administration suisse des Télégraphes et Téléphones (No 4, 1934) Mlle Eug. Geneyne (Genève) publie des souvenirs pleins d'humour et de vie sur la carrière de téléphoniste qu'elle exerça pendant quarante ans. Mlle Geneyne, ajoutons-le, n'est point une inconnue pour beaucoup de nos lectrices, car, en 1920 déjà, comme elle le rappelle elle-même dans ces souvenirs, le* Mouvement *rendait compte, dans les termes suivants, d'une causerie faite par elle à l'Union des Femmes de Genève, dans une série de conférences:* « Quelle profession choisir pour nos filles? »

Mlle Geneyne a parlé avec un enthousiasme que ne tempérait aucune réserve, de la profession de téléphoniste, où elle voit une carrière d'avenir pour de nombreuses jeunes filles, le développement toujours plus grand des services interurbains absorbant toutes les forces que libéreront peu à peu les installations du téléphone local automatique...

Voici quelques extraits de ces souvenirs:

... Ce fut en avril 1882 que je fis mon examen de postulante. Nous nous étions présentées 80 pour cette épreuve, et je sortis cinquième. Une année plus tard, soit en avril 1883, il y a donc plus de cinquante ans, je fis mon entrée au bureau.

A cette époque, un apprentissage de quinze jours, durant lequel il s'agissait de « mémoriser » les quatre cents numéros des abonnés[1], et de se mettre au courant des quelques règlements alors en vigueur, suffisait à une jeune téléphoniste pour qu'elle puisse prendre part au travail effectif de la station. Bientôt vint l'heure où pour la première fois je me vis toute seule de service (c'était un dimanche après-midi). J'éprouvais, vous le pensez bien, une grande appréhension, souhaitant du fond de mon cœur que personne n'appelle tant j'avais peur d'être prise au dépourvu. Bref, ce furent alors les heures de crainte qu'éprouve toute débutante dans une carrière où elle désire faire de son mieux et accomplir le devoir qui lui incombe. Je dois avouer que mes frayeurs furent vaines, car, en ce temps-là, les appels étaient plutôt rares le dimanche après-midi.

...Bien modeste alors, je vous l'assure, notre chère petite station! Les fils aériens, aboutissant à une tourelle au-dessus du toit, arrivaient de tous côtés en formant une immense toile d'araignée, puis ils descendaient dans une sorte de cheminée, pour être reliés aux fusibles, puis aux pupitres. Cette cheminée se fermait chaque soir par un cadre doré. Si l'on voulait atteindre les fils, on devait installer une échelle, depuis le bureau, dans la cheminée en question... Dans le local de la centrale proprement dite se trouvaient huit pupitres d'abonnés, plus celui des pompiers que nous alertions compagnie par compagnie, tous les soirs à 8 heures, afin de vérifier la sonnerie. Le microphone et le téléphone mobiles étaient alors ajustés aux pupitres, et nous devions par conséquent répondre et travailler debout. Le plancher était recouvert entièrement d'un tapis de jute qui, bien que balayé soigneusement, n'en révéla pas moins, quand on l'enleva, des réserves aussi insoupçonnées qu'abondantes. Dans un coin de la grande pièce, un grand canapé recouvert de toile cirée servait de lit de repos pour le service de nuit; on pouvait en soulever une partie pour y ranger la literie; à noter que nous devions apporter chacune nos draps.

Un détail pittoresque: nous n'avions point de W.-C., et il fallait avoir recours à ceux du Consulat d'Italie ou du Consulat américain, dont les bureaux étaient situés à un autre étage. Ce ne fut que sous le règne de notre deuxième chef, M. Abrezol, que les conditions matérielles de cette installation précaire s'améliorèrent.

Le service de nuit revenait toutes les cinq nuits, du fait que nous n'étions que cinq téléphonistes. Il comprenait les heures suivantes: de 8 heures à midi, de 1 heure à 6 heures, puis retour pour la nuit, de 9 heures à 8 heures du matin. On nous donnait un franc de gratification par service de nuit. Chacune de nous, à tour de rôle, devait donc passer ces heures de service de nuit toute seule, et c'était une grande imprudence. Plus ou moins poltronnes, quelques-unes de nous redoutaient ce service. En ce temps-là, il était surtout utilisé en cas d'incendie et les autres appels étaient fort rares. Il arrivait même fréquemment que nous n'étions pas appelées du tout et qu'il nous était permis de dormir toute une nuit d'affilée, d'un œil ou plutôt d'une oreille. Chaque soir, les veilleurs de Saint-Pierre nous appelaient sur le coup de 10 heures avec un cordial: « « Bonsoir, Mademoiselle, nous sommes là », et parfois ils ajoutaient: — « Il fait un beau clair de lune sur la ville ». Ainsi, nous échangions quelques mots avec eux, puis tout rentrait dans le calme.

[1] Le réseau téléphonique de Genève compte actuellement 25.000 abonnés! (*Réd.*).

Quand les petits enfants font part de leurs bonnes intentions...

*Un collaborateur de l'*Œuvre *a collectionné les réponses toutes spondanées des petits auditeurs du Guignol du jardin du Luxembourg à la question qui leur est posée, chaque jour différente* :

...Il y a un concours de réponses. Répond qui veut. Ce sont les enfants eux-mêmes (ceux qui n'ont pas effectivement participé au débat) qui distribuent le prix.

Quand on demande à l'auditoire: « Quel est plus grand Français? » le premier prix va à « Pasteur, bienfaiteur de l'humanité », qui bat de plusieurs longueurs Napoléon, Henri IV et jusqu'à Jeanne d'Arc, laquelle était loin de s'attendre à ça.

* * *

Hier après-midi, il s'agissait de savoir ce que l'on emporterait de la maison s'il y éclatait un incendie.

Ils furent plusieurs filles et garçons qui se prononcèrent pour l'argent. L'argent et les bijoux!

Un grand — de douze ou treize ans — déclara le plus sérieusement du monde, qu'il s'enfuirait avec les balais et les plumeaux.

— Pour quoi faire?

— Pour faire le ménage, dans la nouvelle maison.

— Tu n'emporterais vraiment que ça?

Il réfléchit:

— J'emporterai aussi des chiffons pour essuyer les meubles...

Un autre n'eut pas une seconde d'hésitation.

Et pourtant, quelle injustice, quand on y songe!... que celle qui prive une femme capable, douée, du droit de continuer à se vouer à une vocation dans laquelle elle rend son maximum, et qui la frustre de ce bonheur, et cela parce qu'elle se marie.

Un grand nombre de citoyens s'opposent au travail de la femme mariée pour des raisons diverses. Il y a d'abord ceux qui voient en elle un concurrent direct (chômeurs et chômeuses célibataires, chômeurs mariés, pères de famille); ceux aussi qui voient en elle un concurrent indirect (les membres de la famille du chômeur ou la femme célibataire qui ne peut travailler que jusqu'au moment de son mariage); ceux enfin qui voient dans le travail de la femme un grave inconvénient, et pensent que, peu à peu, on en viendra à exiger d'elle ce travail, non plus seulement si elle le désire, mais comme un dû, une obligation. Et il y a ceux encore qui ne conçoivent la vie de la femme mariée qu'au foyer... cela au nom de très beaux principes, et qui font au mariage plus de mal que de bien. Car, à force de compliquer la vie de la femme mariée par des défenses et des restrictions de toute sorte, on finira par nuire au mariage lui-même. Il est étonnant que ceux qui partent en guerre contre le travail de la femme mariée n'y aient pas songé jusqu'ici.

La femme mariée n'est plus considérée par certaines gens que comme un être dépendant et secondaire. S'il en était autrement, qu'elle fût considérée comme un être libre, avec ses droits, ses responsabilités et ses devoirs, le mariage ne serait, dans sa vie, qu'un heureux incident dont nul ne se préoccuperait.

Il faut dire aussi qu'on s'attaque surtout à certaines femmes et à certaines professions, et que ces attaques sont plus souvent le fait de la jalousie que celui de l'intérêt général. Car la preuve n'est plus à faire de la réelle supériorité de la femme mariée sur la célibataire dans bien des professions; et personne ne songe à lui contester une aussi grande diversité de goûts, de capacités, de possibilités, que l'homme.

Cependant, elle doit céder la place en raison d'un état de choses soi-disant passager, mais tragique, qui exige son sacrifice. Elle doit se plier à des besognes pour lesquelles elle n'a aucun entraînement, aucun goût, au lieu de pouvoir vaquer à ses occupations ordinaires, et payer une aide capable pour ce travail qui lui coûte.

Et, puisqu'on affirme d'autre part que ce moyen-là ne supprimera ni le chômage, ni la crise, il nous est permis de revendiquer avec d'autant plus d'énergie l'égalité avec l'homme pour toutes les femmes mariées ou non, aussi bien dans la sphère économique que dans n'importe laquelle, et le droit pour la femme mariée d'être considérée et reconnue comme une personne avec ses droits, ses responsabilités et ses devoirs.

L.-H. P.

(D'après une brochure publiée par le Conseil de l'« Open Door ».)

L'aide aux chômeuses aux Etats-Unis

Notre journal a déjà eu l'occasion de relever l'intérêt de la politique de lutte contre le chômage adoptée aux Etats-Unis par le président Roosevelt, sur l'instigation de sa femme, et avec l'aide de cet admirable Bureau du Travail féminin, que dirige Mary Anderson. En effet, au lieu de réserver aux hommes la presque totalité des travaux destinés à occuper des chômeurs en ne choisissant que des activités qui nécessitent de la force physique (chantiers en plein air, défrichements, asséchements, ouverture de routes, etc.), — ceci partant sans doute de l'idée que, du moment que l'homme gagne, la situation de la femme est par définition assurée! au lieu aussi de se borner à offrir aux chômeuses des travaux de couture, — ceci en partant également de l'idée conventionnelle que toute femme naît avec une aiguille au bout des doigts! — il a été créé, outre Atlantique, toute une série d'occupations de crise réservées aux femmes, et offrant à leurs différentes capacités un champ très grand d'activité. 150.000 femmes ont de la sorte trouvé du travail dans plusieurs Etats. Par exemple, nous disent les *Informations sociales* du B. I. T., auxquelles nous empruntons les renseignements qui suivent, 3600 femmes ont été occupées dans le seul Etat du Wisconsin à des travaux de bibliothèques (reliures, catalogues, etc.), à l'examen sanitaire des enfants des écoles, à des recherches bibliographiques d'ordre législatif ou universitaire, à l'établissement de statistiques, etc., etc. Plus de 200 femmes ont travaillé à l'établissement de plans d'immeubles, de dessins, de cartes pour la Commission des impôts, etc., ou encore à des enquêtes sociales.

En Pennsylvanie, plus de 13.000 femmes (qui, par parenthèse, subvenaient aux besoins de plus de 17.000 personnes, dont les trois quarts étaient entièrement à leur charge) ont été occupées à des travaux de recherches scientifiques et économiques, mais aussi comme infirmières, bibliothécaires, agentes de recensement des chômeurs. Les infirmières également ont trouvé dans l'Etat de Washington toute une activité spéciale en vaccinant et immunisant des milliers d'enfants contre la petite vérole et la diphtérie; dans l'Illinois, des postes spéciaux d'infirmières visiteuses ont été créés, alors que dans le Missouri, une grande enquête sur les enfants estropiés a été mise sur pied par les soins d'infirmières en chômage.

Le gouvernement fédéral n'est pas resté en arrière de ces mesures intelligentes. Il a créé, durant l'été 1934, 28 camps-écoles pouvant loger 1800 femmes, dans lesquels se donnait un enseignement général aussi bien que ménager, et dont, non seulement les élèves, mais aussi les professeurs, étaient des chômeuses. Un autre grand moyen de fournir du travail à des chômeuses a été l'ouverture d'ateliers de fabrication de matelas pour indigents, ateliers dans lesquels 60.000 chômeuses pouvaient être employées, et qui, en utilisant des quantités considérables de coton, contribuaient d'autre part à diminuer la surproduction cotonnière du pays. Enfin, Mrs. Woodward, directrice de la division du travail féminin à l'Administration fédérale des secours de crise, a attiré l'attention des différents Etats sur l'utilité de réserver autant que possible aux chômeuses les travaux de nettoyage, de réparation, et d'entretien des écoles rurales, et la confection des vêtements des ouvriers employés dans les fabriques de conserves.

Tout ceci est extrêmement intéressant et suggestif, en montrant comment peut s'orienter sur des voies plus larges, plus variées que dans nos pays, l'aide aux chômeuses, et comment en procurant du travail à des femmes qui, chez nous, ne bénéficient pas même toujours d'une allocation, on lutte d'autre part contre la misère, le paupérisme, la maladie, les épidémies, l'ignorance Ne pourrait-on chez nous, où tant de femmes souffrent de façon si aiguë de la crise, et cela dans tant de domaines différents, s'inspirer — sur une plus petite échelle assurément — de ce qui s'est fait aux Etats-Unis? et innover un peu dans le domaine terriblement traditionnel de l'appui au travail féminin? Qui va donner l'exemple?

J. Gueybaud.

Hommage à Mme Avril de Ste-Croix

à l'occasion de ses quatre-vingts ans

Le 11 février prochain, tous les amis de Mme Avril de Sainte-Croix célébreront, les uns par leur présence à une manifestation spéciale, les autres par des messages qui, nous en sommes certaines, accoureront de tous les coins du monde, les quatre-vingts ans accomplis de cette femme remarquable d'intelligence et d'énergie. Le Mouvement *tient essentiellement à se joindre à eux, en exprimant lui aussi à Mme Avril toute son affectueuse reconnaissance pour tout ce qu'elle a fait, pour les idées qui nous sont chères.*

*Mme Avril vient trop souvent en Suisse et est trop bien connue de nos lecteurs pour que nous ayons besoin de la leur présenter. L'un des chefs incontestés du féminisme français, aussi bien que du féminisme international, elle a attaché son nom à tant de réformes, à tant de créations en faveur de la cause des femmes, elle a initié tant de mouvements, présidé tant d'œuvres, organisé tant d'activités, qu'à lire l'énumération de tous ces titres, on se demande comment elle peut suffire à toutes ces tâches! Fondatrice, secrétaire générale, puis présidente du Conseil National des Femmes françaises, présidente des Etats-Généraux du Féminisme français, première vice-présidente du Conseil International des Femmes, présidente de la Commission d'Unité de la Morale de ce même Conseil, présidente de la Section des études féminines du Musée social, présidente d'une des Sections de la Commission extra-parlementaire au Ministère de l'Hygiène en France, fondatrice et présidente de l'*Œuvre Libératrice, *membre assesseur représentant les grandes organisations féminines internationales au Comité contre la traite des femmes de la Société des Nations, fondatrice et présidente des Foyers-Cantines pour ouvrières pendant la guerre, journaliste et écrivain autrefois, conférencière toujours, chargée fréquemment de missions à l'étranger par son gouvernement, grande voyageuse devant l'Eternel... et nous en oublions! Mme Avril de Ste-Croix a trouvé le moyen de faire face à toutes ces tâches et à toutes ces responsabilités, grâce à son esprit net, à ses dons d'organisatrice, à ses convictions profondes et à son éloquence qui vient du cœur.*

L'œuvre essentielle de la vie de Mme Avril, celle à laquelle elle a consacré la plus grande partie de ses forces et de son temps, c'est la lutte contre l'immoralité publique, contre la double morale, contre la réglementation de la prostitution, contre la traite des femmes. Si ce fut le Congrès féministe organisé à Paris en 1896, qui rendit délibérément féministe l'écrivain aimable qui signait du pseudonyme de Savioz des nouvelles et des articles charmants, ce fut ce Congrès aussi qui permit à la jeune littératrice d'aller visiter, elle Française, avec une délégation étrangère, la prison de St-Lazare, où sont envoyées les prostituées. Ce qu'elle y vit la révolta. Elle écrivit alors pour le journal l'Eclair *un grand article de protestation, qui attira sur elle l'attention de l'apôtre de l'abolitionnisme Joséphine Butler. Des liens étroits se nouèrent bien vite entre ces deux femmes, et depuis lors c'est sur cette voie que Mme Avril a cheminé, sans fatigue ni découragement, même aux heures les plus rudes. On a dit souvent dans ce journal toute l'autorité que lui donnent ces quarante années d'expériences pratiques et théoriques pour défendre inlassablement devant les gouvernements de la Société des Nations les principes d'une morale élevée unique pour les deux sexes; on a décrit aussi dans nos colonnes cette* Œuvre Libératrice, *qui recueille pour les rééduquer pour une vie saine et normale les prostituées mineures, à leur sortie de St-Lazare, et qui est devenue une puissante institution, propriétaire de plusieurs immeubles et d'une ferme-école aux environs de Paris; l'on a rappelé aussi comment, le seul membre féminin de la Commission extraparlementaire convoquée pour étudier le régime des mœurs, elle s'en vit à la première séance refuser l'entrée par l'huissier scandalisé par la présence d'une femme!...*

Mais cette tâche essentielle de sa vie, Mme Avril ne lui a pas permis de l'absorber complètement. La politique internationale, la coopération entre les peuples, et par conséquent entre les femmes, le suffrage féminin, les conditions du travail des femmes, et encore la beauté des pays visités, et les livres, et l'amitié ont aussi leur large place dans cette vie si remplie et si bien ordonnée. Si remplie et si bien ordonnée que c'est en pleine verdeur de sève que Mme Avril arrive à ses quatre-vingts ans, et que, lundi prochain, nombreux seront ceux qui se demanderont, parmi les amis qui la fêteront, si ce n'est pas par coquetterie qu'elle a déclaré cet âge...

E. Gd.

Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes

Qui veut aller à Istamboul ?...

N. D. L. R. — *Mme Leuch, Présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, nous communique les projets de voyage suivants, établis à l'intention de la délégation suisse au Congrès suffragiste international d'Istamboul. Prière à toute personne ayant l'intention de participer à ce Congrès de se mettre* le plus vite possible *en relations avec Mme Leuch, 22, avenue des Mous-*

— J'emporterai mon petit frère, son berceau et le poste de T. S. F.

Celui-là fut mis hors concours.

On attribua ensuite le premier prix à une charmante petite fille, souriante sous son caoutchouc à carreaux noirs et blancs.

— J'emporterai ma poupée, avait-elle dit.

Et, afin que nul n'en ignore, elle avait ajouté:

— Elle s'appelle Mireille.

* * *

On parle beaucoup de la malignité des enfants. C'est un jugement sur lequel il faudra revenir. Ne croyez pas trop aux méchants bruits qui courent sur les enfants. Ce sont les grandes personnes qui les répandent, afin de se justifier un peu, si possible...

Il s'engagea au Guignol d'authentiques dialogues de la « morale en actions ».

— Quel métier voudriez-vous exercer plus tard?

Une petite assure qu'elle sera sténo-dactylographe.

— Pourquoi?

— Pour gagner des sous.

— Qu'est-ce que tu en feras?

— Je les donnerai à ma maman.

— Mais elle n'en a peut-être pas besoin, ta maman...

— Si. Je n'ai plus de papa et elle est toute seule.

Premier prix.

* * *

— Qu'est-ce que vous aimeriez le mieux. Un petit frère ou une petite sœur?

— Moi, je ne veux ni frère ni sœur.

— Ce n'est pas gentil.

— Ma maman est malade et je ne voudrais pas qu'elle ait du travail en plus.

Premier prix.

* * *

— Qu'est-ce que vous souhaiteriez pour votre maman?

Les répliques ne se font pas désirer:

— Des bijoux!

— Des diamants!

— Qu'elle fasse le tour du monde!

Une petite, dans le tumulte, se décide:

— Un flacon d'eau de Cologne.

— Pourquoi?

— Parce que j'ai déjà mes économies pour le lui acheter et que je suis sûre qu'elle l'aura.

Notre ignorance

La citation avec commentaires que nous avons faite d'un de ses articles n'a pas eu l'heur de plaire à la Nation, Organe du Nationalisme vaudois. *Aussi publie-t-elle, sous le titre* Les féministes. *l'entrefilet suivant:*

Commentant notre Chronique féminine de décembre dernier, le *Mouvement Féministe* du 26 janvier fait preuve d'une ignorance affligeante en ce qui concerne nos idées. Nous nous réservons de répondre à ces dames, et de publier l'essentiel de nos opinions dans une prochaine *Nation*.

Nous attendons avec joie cette révélation, car peut-être — mais peut-être seulement — réussirons-nous à comprendre l'utilité de l'existence du nationalisme vaudois, chose que personne n'a encore pu démontrer jusqu'à aujourd'hui.

La femme devient un obstacle au progrès, si elle n'est pas développée autant que l'homme.

Mary Wollstonecraft.

Publications reçues

Cécile Lauber: *Le péché contre les petits.* Traduit de l'allemand par Jean Graven, avec préface de Charly Clerc. Ed. Attinger, Paris et Neuchâtel.

Mme Cécile Lauber est une romancière de la Suisse allemande qui n'a plus besoin d'être présentée aux lecteurs du *Mouvement Féministe*. Il a paru, en effet, ici, en mai 1933, une étude approfondie de cet auteur et de son œuvre par Mlle Marguerite Alioth, et un portrait dont le regard et l'expression, d'une intensité grave, presque douloureuse, sont en parfaite harmonie avec le livre qui nous occupe.

Disons tout de suite qu'à part une nouvelle dans la *Gazette de Lausanne*, en 1915, *Die Versündigung an den Kindern*, le présent volume, est la première prose de Mme Lauber qui ait été traduite en français. Nous souhaitons que d'autres suivent, si elles ont ce même don de vous plonger dans une atmosphère spéciale dès la première ligne, car tout de suite on est sous le charme. La réalité quotidienne la plus humble côtoie sans cesse la poésie et le rêve, et le *leitmotiv*, l'expiation, à peine indiqué d'abord, s'accentue, s'amplifie jusqu'à finir par une tragédie antique.

Il y a d'ailleurs, dans ce drame au village, dans ce réveil d'un cœur paternel et d'une conscience flagellée, dans cette participation par la sympathie de tous les habitants aux diverses phases de l'action, quelque chose de grand, de classique dans sa simplicité, et, dans le style, une familiarité qui n'exclut pas la noblesse.

Le lac — le lac des Quatre Cantons — sur les rives duquel est née et vit l'auteur, apparaît, lui aussi, comme un des personnages, sans cesse présent, calme parfois, mais le plus souvent sauvage, violent sans pitié pour qui s'y hasarde alors. C'est lui qui assistera le dernier au dénouement, alors que les spectateurs, impuissants à éviter la catastrophe qui les bouleverse, s'en retournent tristement à leurs foyers.

M.-L. P.

M. B. Kennicott: *Das Herz ist wach.* Rainer Wunderlich Verlag, Tübingen.

Avec le sous-titre *Briefe einer Liebe*, nous suivons ici, sous une élégante reliure gris clair, la naissance des péripéties, l'élan et la ferveur d'un amour entre un savant anglais et une Allemande dont l'activité intellectuelle s'exerce dans les cercles officiels de son pays et dans les milieux de la Société des Nations. C'est donc à Genève et dans ses environs qu'il faut situer une bonne partie de ce roman par correspondance, — une correspondance qui remplit 398 pages.

Ben et Monika ne sont plus jeunes; chacun a déjà sa propre vie, ses propres expériences, mais la force du sentiment qui les a rapprochés, qui les unit, les amène irrésistiblement à fondre en